



LA SEMAINE DU SAIPER :

Du 25 novembre 2019 AU 29 novembre

contact@saiper.net

Réunion d'informations syndicales

La section sud du SAIPER organise ce MERCREDI 27 NOVEMBRE à l'école Paul Hermann des Avirons une réunion d'information syndicale à 8h30, pour débattre de l'actualité.

Une attestation vous sera remise.

Groupe de travail sur la direction d'école

Un groupe de travail a lieu le vendredi 29 novembre 2019 sur la question de la direction. Faites nous remonter toutes les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration.

4^{ème} Grève mondiale pour le climat

Manifestation à Saint-Pierre, front de mer, le 29 novembre à 9h30

Les lycéens appellent à une mobilisation générale vendredi 29 novembre, juste avant l'ouverture de la COP25, qui se tiendra à Madrid du 2 au 13 décembre 2019, à l'appel de Greta Thunberg. Ils appellent tout le monde à les rejoindre.

Depuis 1995, 178 pays se réunissent chaque année au chevet de la planète. Ils ont mis 25 ans à admettre que les changements climatiques représentent un danger pour l'humanité. Or la dégradation de l'environnement est pire et plus rapide que prévue. De plus la population mondiale augmente, la consommation augmente et les ressources planétaires sont limitées. La dégradation des écosystèmes et en particulier la disparition des forêts qui sont les poumons de la planète s'accélère. Près de moitié de la biomasse mondiale des insectes a disparu ces dix dernières années. Les océans surexploités se vident rapidement de leurs poissons. Mais les politiques nationales continuent malgré tout à prôner la croissance, à subventionner et à protéger les industries qui continuent aveuglément à piller la planète sans souci de l'avenir.

Il est maintenant certain que les générations futures devront faire face à des difficultés insoutenables si un changement rapide pour mettre en place un véritable développement durable n'est pas mis en place dans les années qui viennent. C'est pourquoi, pour la première fois, une conscience mondiale et des manifestations mondiales apparaissent. Les jeunes du monde entier et par-delà, des hommes et femmes qui aiment leurs enfants et sont conscients du défi planétaire font entendre leurs voix.

Ici, à la Réunion, ce sera à Saint-Pierre, le vendredi 29 novembre à 9 h30 qu'ils se rassembleront sur le front de mer pour appeler à une véritable prise de conscience : La déclaration officielle de l'urgence climatique et la reconnaissance de l'écocide en cours.

"Climate Strike" Collectif pour la planète"

Nous appelons les moins jeunes et en particulier les enseignants à se joindre à cette grève.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

SAINT-PIERRE à 9 h30
Sur le front de mer - au demi-cercle

GRÈVE MONDIALE POUR LE FUTUR

**Le monde se réveille et nous sommes le changement.
Et le changement s'annonce, que cela vous plaise ou non.**

Greta Thunberg



Photo : Grève Mondiale - Saint-Pierre 20/09/19



rejoignez-nous sur instagram @climate.strike.reunion



Mouvement 2020

La réforme de la fonction publique acte les modifications concernant la mobilité des personnels.

Durant les démarches de mobilité seule l'administration peut informer les personnels. "Des conseils et une aide personnalisés sont ainsi apportés aux agents dès la conception de leur projet de mutation et jusqu'à la communication du résultat d'affectation". Car la procédure sera totalement retirée aux commissions paritaires. Les syndicats ne pourront plus vérifier la procédure utilisée par l'administration et sa régularité au regard des textes. Ils ne pourront pas plus intervenir pendant la phase de mobilité.

C'est seulement après que la décision de mutation ait été prise que l'enseignant (ou le membre du personnel) pourra attaquer l'administration devant le tribunal administratif. " Les personnels peuvent former un recours administratif contre les décisions individuelles défavorables prises au titre de l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984 lorsqu'ils n'obtiennent pas de mutation ou lorsque devant recevoir une affectation, ils sont mutés dans une académie ou un département ou une zone ou sur un poste qu'ils n'avaient pas demandé(e). Dans ce cadre, ils peuvent choisir un représentant désigné par une organisation syndicale représentative de leur choix pour les assister. ". La loi fixe des contraintes aux organisations qui pourront intervenir.

Mutation interdépartementale

Vous trouverez ci-dessous des tableaux indicatifs des barèmes pour l'an dernier au départ de la Réunion.

Département Réunion	Nbre de demandes de sorties	Nbre de sorties satisfaites	En %	Nbre de demandes d'entrée	Nbre d'entrées satisfaites	En %
En 2018	57	50	87,72%	661	101	15,28%

Comme vous le voyez, il reste globalement plus facile de quitter la Réunion que d'y entrer.

Mais d'une année à l'autre ces données peuvent être très différentes.

Par exemple : en 2018, pour obtenir la Gironde depuis la Réunion un barème de 36 pts par permutation pouvait être suffisant alors que cette année, le barème est de 349 points.

Ce sont les départements où il y a beaucoup de mouvement, donc les gros départements qui sont le plus facile à obtenir.

Vous trouverez les barres ci-dessous comme indication :

De la Réunion	DEPARTEMENT	NBRE DE DEMANDE	NBRE DE SATISFACTION	BAREME
	01) Ain	1	1	121 pts
	04) Alpes de hte provence	0	1	863 pts
	05) Htes alpes	0	1	867 pts
	06)Alpes maritimes	0	2	99 pts
	09) Ariège	0	1	204 pts
	11)Aude	3	2	222 pts
	12) Aveyron	2	1	415 pts
	13) bouches du rhone	4	4	44 pts
	14) calvados	1	0	0
	16) Charente	2	1	377 pts
	17)Charente maritime	3	0	0
	2A) Corse sud	1	1	82 pts
	2b) Hte corse	2	1	378 pts
	21) côte d'or	2	1	289 pts
	23) creuse	1	1	43 pts
	24) Dordogne	4	1	68 pts
	25) Doubs	1	1	99 pts
	26) Drôme	2	1	81 pts
	29) Finistère	2	0	0
	30) Gard	4	2	166 pts
	31) Hte Garonne	4	1	121 pts
	32) Gers	2	0	0
	33) Gironde	8	1 mut/1 permut	447 pts ou 349 pts
	34) Hérault	11	2+1	467 à 843 pts
	37) Indre et Loire	1	0	0
	40) Landes	4	1 permut	108 pts
	44)Loire atlantique	2	1 permut	39 pts
	45) Loiret	1	1	205 pts
	46) Lot	2	0	
	47)Lot et Garonne	4	1	289 pts
	48)Lozère	2	1 permut	119 pts
	49) Maine et loire	1	0	0
	56) Morbihan	4	0	0
	63) Puy de dôme	1	1 permut	33 pts
	64) Pyrénées at	4	0	0
	65) hts pyrénées	2	0	0
	66)Pyrénées orientales	1	0	0
	67) Bas Rhin	1	0	0
	68)Hht Rhin	1	1 permut	45 pts
	69) Rhône	2	1	231 pts
	76) Seine maritime	1	1	195 pts
	79) Deux sèvres	1	1 permut	31 pts
	81) Tarn	1	0	0
	82) Tarn et Garonne	1	1	105
	83) Var	6	3 permut	48 pts
	84) Vaucluse	3	1 permut et 1 mut	63 à 400 pts
	85) Vendée	1	1	885 pts
	86) Vienne	1	0	0
	87) Hte Vienne	1	0	0
	971) Guadeloupe	4	1 mut/2 permut	87/105 pts
	972) Martinique	1	1	131 pts
	973) Guyane	1	0	0
	976) Mayotte	1	1	164 pts